

## COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

SARZEAU - 28 NOVEMBRE 2008

Ouverture de séance 09H30

**Présents** : J. P. GRECIET - E. GARANDEL - M. GRIJOL - M. SALAUN LE BAUT (PROCURATION DE B THEBAULT ET A. LE TYRANT) - J. LEVARD - M. BAZARD - D. RUCKERT - D. BRANLANT - S. LEFRAY - P. LEPARC

**Excusés** : R. LE GALLOU - A. LE TYRANT (PROCURATION M. SALAUN-LE BAUT) - B. THEBAULT ((PROCURATION M. SALAUN-LE BAUT)

Pas de remarque, le PV de la dernière réunion est approuvé.

### **INTERVENTION DU PRESIDENT DE LIGUE :**

Deux championnats de France auront lieu en Bretagne. Le championnat de France FITA Vétéran les 4 et 5 août 2009 à Querrien et le championnat de France Campagne Vétéran à Riec sur Belon les 8 et 9 août 2009. La Ligue a émis un avis favorable pour ces deux candidatures. Les installations ont été visitées par Pierrick Leparc, La Ligue de Bretagne et le Conseiller Technique Fédéral apporteront leur soutien à l'organisation de ces championnats de France.

Le club de Quimperlé a demandé à organiser une manche D1, mais elles sont déjà attribuées. Une nouvelle candidature pourra être faite pour la saison prochaine.

La FFTA recherche des clubs pour les DNAP et D2.

La Ligue a perçu 3200 euros, au titre de la convention signée avec le Conseil Régional de Bretagne (subvention versée le 27/10/08).

La Ligue de Bretagne a reçu l'appel à cotisation du CROS.

La médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports a été attribuée à Sonia Lefray.

La DRDJS nous a octroyé une aide supplémentaire de 500 euros pour le fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale, suite à la demande complémentaire du CTF.

La FFTA vend des cartes et des posters représentant nos médaillés à Pékin.

Les équipes bretonnes (Guilers, Rennes) qui ont participé aux championnats de France par équipes dans les divisions nationales figurent sur le récapitulatif des équipes seniors féminines et masculines disputant un championnat de France annuel par équipes de clubs édité par le Conseil Régional de Bretagne.

Jean Pierre Greciet a reçu des courriers de deux présidents de club relatant des problèmes internes à leur club.

Dans la lettre du CROS, une information sur le décès d'un sprinteur ; le club organisateur a été condamné pour n'avoir pas réagi assez rapidement suite au malaise du coureur. Il est très important d'anticiper sur un problème médical éventuel afin de pouvoir réagir très vite. Il convient pour toute organisation de se conformer au guide du dirigeant.

Les assises du sport régional ont eu lieu en septembre, les informations données laissent penser que les départements pourraient être rattachés à la région.

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire à l'école, il est préférable de passer par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou l'UGSEL (Union Générale Sports Enseignement Libre). Pour l'UNSS, voir le site : [www.unss.org/site/htm](http://www.unss.org/site/htm) qui vous donnera le lien avec les responsables de votre département. Pour l'UGSEL, le site est : [www.ugsel.org/](http://www.ugsel.org/)

### **La FFTA a apporté des précisions concernant le CQP (question posée en comité directeur de la FFTA)**

*Les titulaires de l'animateur été peuvent obtenir le CQP par équivalence. Pour cela il faut établir une emande écrite au service formation fédéral en fournissant les pièces suivantes :*

- copie de l'AFPS (secourisme)
- Copie du diplôme animateur été
- et une attestation justifiant le fait d'avoir exercé au cours des 3 dernières années.

*Pour les titulaires de l'initiateur datant d'avant 1998 : Un dossier de VAE est à constituer.*

### **PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Elle aura lieu à Pontivy le 1<sup>er</sup> mars 2009.

L'ordre du jour :

- Convocation à 8h30
- Début de réunion à 9H00
- Assemblée générale extraordinaire (mise à jour des statuts)
- La réunion se poursuivra pendant le dépouillement des votes pour la validation des statuts modifiés.
  
- Préparer une enveloppe avec les bulletins de vote (vote statut, vote membre comité directeur, vote pour les représentants à l'AG (nombre à définir par le nouveau comité directeur : entre 4 et 8, les bulletins OUI-NON pour le président proposé par le comité directeur).
  
- **Les candidats au comité directeur doivent faire acte de candidature un mois avant la date des élections pour diffusion de la liste des candidats 15 jours avant la date du scrutin. Un acte de candidature est joint au présent compte-rendu. Il devra être renvoyé par voie postale (cachet de la poste faisant foi) au secrétariat de la Ligue avant le 31 janvier 2008.**

### **C.T.F.:**

Pierrick Leparc a participé à l'assemblée générale du Comité Départemental des Côtes d'Armor. Cette réunion s'est bien passée et a été constructive. Il était également présent à la réunion des représentants des clubs du Comité Départemental de l'Ille et Vilaine.

Les formations d'entraîneurs 1 ont commencé. Une personne n'a pas réussi les tests d'entrée en formation. Douze candidats ont entamé leur formation. L'examen final aura lieu en avril.

La formation complémentaire Entraîneur 1 a eu lieu à Quimperlé. Huit candidats ont suivi cette formation et ont obtenu le diplôme qui leur sera délivré dans les prochains jours par l'intermédiaire du responsable formation, Denis Ruckert.

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est programmé, sous réserve des formalités administratives obligatoires, du 19 au 24 décembre à Rennes.

Les difficultés pour trouver des lieux d'accueil pour les formations régionales sont récurrentes.

Tous les documents de la filière sportive ont été revus, certains articles ont été reformulés afin d'éviter toute ambiguïté.

Ce document comporte :

- les classements de l'année 2008
- les règlements de l'année 2009
  - o Toutes les épreuves FITA ayant lieu avant le 15 juin comptent pour le classement de la DR1. la Finale aura lieu le jour du Ligue FITA. Le classement de la DR1 sera effectué uniquement sur le FITA.
  - o DR2 : classement sur le tir en salle, le FITA et le Fédéral.

Le Comité Directeur valide le plan d'actions de la Ligue de Bretagne de tir à l'arc 2008-2009 pour la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

### ***AIDE A LA FORMATION***

La Ligue, conformément à ses engagements, participe à la formation de Brevet d'Etat de Wilfried Valy, par une aide prévisionnelle de 2000 euros dont 1500 euros sur la saison en cours.

### **COMMISSION ARBITRAGE :**

La Ligue reconduit une aide à la formation des arbitres ayant réussi leur formation depuis 2005 (liste jointe). Cette aide est de 50 euros par arbitre.

**La prochaine réunion aura lieu à Bédée le 17 janvier à 13H30**

### **Ordre du jour prioritaire :**

Présentation de Arc en Fêtes

Préparation de l'assemblée générale de la Ligue qui aura lieu à Pontivy le 1<sup>er</sup> mars 2009 -

Le Président : JP. GRECIET  
Signé : Jean Pierre Greciet

La secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT  
Signé : Monique Salaun-Le Baut